



Conseil de sécurité

Soixante-dix-huitième année

9514^e séance

Mardi 19 décembre 2023, à 15 heures
New York

Provisoire

<i>Président :</i>	M. Montalvo Sosa	(Équateur)
<i>Membres :</i>	Albanie	M ^{me} Dautllari
	Brésil	M. França Danese
	Chine	M. Geng Shuang
	Émirats arabes unis	M. Abushahab
	États-Unis d'Amérique	M. Wood
	Fédération de Russie	M ^{me} Evstigneeva
	France	M ^{me} Paolini
	Gabon	M ^{me} Koumby Missambo
	Ghana	M ^{me} Oppong-Ntiri
	Japon	M. Yamazaki
	Malte	M ^{me} Gatt
	Mozambique	M. Afonso
	Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	M. Kariuki
	Suisse	M ^{me} Baeriswyl

Ordre du jour

Non-prolifération : République populaire démocratique de Corée

Ce procès-verbal contient le texte des déclarations prononcées en français et la traduction des autres déclarations. Le texte définitif sera publié dans les *Documents officiels du Conseil de sécurité*. Les rectifications éventuelles ne doivent porter que sur le texte original des interventions. Elles doivent être indiquées sur un exemplaire du procès-verbal, porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées au Chef du Service de rédaction des procès-verbaux de séance, bureau AB-0601 (verbatimrecords@un.org). Les procès-verbaux rectifiés seront publiés sur le Système de diffusion électronique des documents de l'Organisation des Nations Unies (<http://documents.un.org>)



La séance est ouverte à 15 h 5.

Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté.

Non-prolifération : République populaire démocratique de Corée

Le Président (*parle en espagnol*) : Conformément à l'article 37 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite les représentants de la République de Corée et de la République populaire démocratique de Corée à participer à la présente séance.

Conformément à l'article 39 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite le Sous-Secrétaire général pour le Moyen-Orient, l'Asie et le Pacifique au Département des affaires politiques et de la consolidation de la paix et au Département des opérations de paix, M. Khaled Khiari, à participer à la présente séance.

Le Conseil de sécurité va maintenant aborder l'examen de la question inscrite à son ordre du jour.

Je donne la parole à M. Khiari.

M. Khiari (*parle en anglais*) : Selon l'agence de presse officielle de la République populaire démocratique de Corée et plusieurs sources gouvernementales, le 18 décembre, la République populaire démocratique de Corée a procédé au tir d'un missile balistique intercontinental de type Hwasong-18 à 8 h 24, heure locale. Le missile a parcouru une distance d'environ 1 000 kilomètres et a atteint une altitude de 6 500 kilomètres avant de s'abîmer en mer.

Il s'agit du cinquième tir d'un missile balistique intercontinental en 2023, après le lancement d'un Hwasong-15 en février, d'un Hwasong-17 en mars et de missiles Hwasong-18 à combustible solide en avril et en juillet. Ces systèmes seraient capables d'atteindre la plupart des régions de la planète.

En novembre, la République populaire démocratique de Corée a également annoncé qu'elle avait procédé à deux essais couronnés de succès d'un nouveau moteur pour un missile balistique à propergol solide de portée intermédiaire.

Le 18 décembre, le Secrétaire général a condamné fermement le tir d'un missile balistique de longue portée par la République populaire démocratique de Corée. Il a exhorté la République populaire démocratique de Corée à honorer pleinement ses obligations internationales, en

vertu de toutes les résolutions pertinentes du Conseil de sécurité. Il a réitéré également son appel à la République populaire démocratique de Corée pour qu'elle rouvre tous les canaux de communication et reprenne le dialogue sans conditions préalables pour parvenir à une paix durable et à une dénucléarisation vérifiable et complète de la péninsule coréenne.

Le tir d'un nouveau missile balistique intercontinental est très préoccupant. Malgré les nombreuses séances tenues par le Conseil de sécurité sur cette question en 2023, la République populaire démocratique de Corée n'a pas tenu compte des appels pressants lancés par les membres du Conseil de sécurité pour qu'elle s'abstienne de procéder à de nouveaux tirs.

En outre, il est regrettable que la République populaire démocratique de Corée n'ait, une fois de plus, émis aucune notification relative à la sécurité de l'espace aérien ou maritime. Ces lancements non annoncés représentent un risque grave pour l'aviation civile et le trafic maritime internationaux.

Nous rappelons que, le 21 novembre, la République populaire démocratique de Corée a placé en orbite un satellite de reconnaissance recourant à la technologie des missiles balistiques, et a annoncé qu'elle lancerait plusieurs satellites de reconnaissance dans un court laps de temps. Nous réaffirmons que tout lancement effectué par la République populaire démocratique de Corée recourant à la technologie des missiles balistiques constitue une violation des résolutions pertinentes du Conseil de sécurité, et nous demandons instamment à la République populaire démocratique de Corée de s'abstenir de tels actes.

En cette période particulièrement difficile en ce qui concerne la paix et la sécurité mondiales, il est impératif de désamorcer la situation dans la péninsule coréenne pour créer un environnement propice à la coopération. Nous appelons les membres du Conseil de sécurité à s'unir et à utiliser pleinement les outils que sont le dialogue et la négociation, tout en respectant pleinement toutes les résolutions du Conseil de sécurité. Nous exhortons également la République populaire démocratique de Corée à opter pour la diplomatie, plutôt que de choisir l'isolement, pour aller de l'avant.

À cet égard, je tiens à saluer la participation des représentants permanents de la République de Corée et de la République populaire démocratique de Corée à la présente séance. Je me réjouis de cette occasion offerte à toutes les parties de s'exprimer, car l'absence de canaux

de communication entrave les possibilités de faire des progrès.

J'insiste à nouveau sur l'importance de rétablir les canaux de communication, en particulier entre les entités militaires. Il est essentiel de faire preuve de la plus grande retenue pour éviter une escalade involontaire.

Je voudrais souligner une fois de plus les préoccupations concernant la situation humanitaire en République populaire démocratique de Corée. L'ONU est prête à appuyer les efforts déployés par la République populaire démocratique de Corée pour répondre aux besoins de ses populations vulnérables. Nous constatons que le nombre de voyages internationaux à destination et en provenance de la République populaire démocratique de Corée continue d'augmenter. Nous demandons instamment à la République populaire démocratique de Corée d'autoriser le retour et les rotations de la communauté internationale, y compris le Coordonnateur résident des Nations Unies et les organismes des Nations Unies. Un retour collectif permettra de renforcer considérablement le soutien apporté par la communauté internationale au peuple de la République populaire démocratique de Corée et la mise en œuvre du Programme de développement durable à l'horizon 2030.

Le Président (*parle en espagnol*) : Je remercie M. Khiari de son exposé.

Je donne maintenant la parole aux membres du Conseil qui souhaitent faire une déclaration.

M. Wood (États-Unis d'Amérique) (*parle en anglais*) : Je remercie M. Khaled Khiari de son exposé sur les raisons de notre présence ici.

Je tiens tout d'abord à affirmer que les États-Unis condamnent avec la plus grande fermeté les tirs de missiles balistiques intercontinentaux et de missiles balistiques à courte portée effectués par la République populaire démocratique de Corée le week-end dernier. Il y a beaucoup à dire sur cette menace, à la fois constante et grandissante, qui pèse sur la paix et la sécurité internationales, mais je tiens avant tout à dire ce qui ne fait pas partie des motifs de notre présence dans cette salle.

Notre présence ici, quoi qu'en disent la République populaire démocratique de Corée et ses deux défenseurs au Conseil de sécurité, n'est pas liée à une réunion entre les États-Unis et la République de Corée. Notre présence ici ne vise pas à punir les citoyens de la Corée du Nord, dont le Gouvernement continue de faire passer ses programmes illégaux d'armes de destruction massive et

de missiles balistiques avant le bien-être de sa population. Et notre présence ici n'est pas motivée par des intentions hostiles à l'égard de la République populaire démocratique de Corée. En réalité, nous continuons d'appeler au dialogue sur tous les sujets avec la République populaire démocratique de Corée, sans condition préalable. Non, si nous sommes ici aujourd'hui, c'est parce que la République populaire démocratique de Corée a lancé, pour la cinquième fois cette année, un missile balistique intercontinental, en violation directe de multiples résolutions du Conseil de sécurité. Ce tir s'ajoute aux 26 autres missiles balistiques que la République populaire démocratique de Corée a lancés au cours de cette seule année.

Nous avons déjà utilisé tous les mots pour décrire les menaces constantes que la République populaire démocratique de Corée fait peser sur la paix et la sécurité internationales : flagrant, inacceptable, irresponsable et choquant. Tous ces mots restent pertinents, mais j'en propose aujourd'hui un autre : ridicule. Il est ridicule de prétendre que ce lancement, qui s'ajoute à celui d'un missile balistique à courte portée, est justifiable, de quelque manière que ce soit, ou constitue une réaction appropriée à une réunion. Je tiens à être très clair. Les États-Unis et leurs alliés cherchent à se protéger des vecteurs d'armes nucléaires que la République populaire démocratique de Corée met à l'essai et qui, comme elle l'a répété à maintes reprises, sont conçus pour nous attaquer.

De son côté, la République populaire démocratique de Corée a elle-même annoncé qu'elle adoptait des contre-mesures non pas défensives, mais offensives. Aucune affirmation de la République populaire démocratique de Corée ne saurait démentir ce fait. Elle ne peut pas non plus transformer la réalité suivante : la République de Corée, contrairement à la République populaire démocratique de Corée, a renouvelé son engagement de ne pas chercher à se doter d'armes nucléaires lorsque nous avons élargi notre alliance militaire. Comme le Secrétariat l'a déjà dit à maintes reprises au Conseil, la République populaire démocratique de Corée a présenté son plan quinquennal en janvier 2021. Elle cherche aujourd'hui des justifications à l'exécution de ce plan. C'est la faute des États-Unis. C'est la faute de la République de Corée et du Japon. C'est la faute des sanctions. C'est la faute du Conseil. C'est la faute de tout le monde, sauf du pays qui cherche à se doter d'armes en violation du Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires, c'est-à-dire le régime de la République populaire démocratique de Corée.

Nous devons tous dénoncer ces excuses pour ce qu'elles sont : des excuses, qui sont ridicules. À ce

propos, nous nous félicitons que la plupart des membres du Conseil aient condamné la menace croissante que la République populaire démocratique de Corée fait peser sur la paix et la sécurité internationales. La plupart des membres du Conseil sont déterminés à faire respecter les résolutions que nous avons adoptées. La plupart des membres du Conseil partagent le même objectif de dénucléarisation. Il appartient maintenant à la Russie et à la Chine de s'associer à nous et d'agir comme si leur crédibilité en tant que membres permanents et responsables en dépendait. Ainsi, nous enverrions un message à la République populaire démocratique de Corée et à tout vecteur de prolifération, et nous savons bien combien il est utile de nous rassembler pour demander des comptes à la République populaire démocratique de Corée.

Nous savons que la République populaire démocratique de Corée peut développer son programme d'armes de destruction massive grâce aux efforts considérables qu'elle consent pour échapper aux sanctions. Cela fait six ans que le Conseil de sécurité a pour la dernière fois agi de concert afin de lutter contre cette menace de prolifération et contre les manœuvres connexes de contournement des sanctions. Cette même année 2017, nous avons instauré le plafonnement des importations de pétrole, dans l'objectif de freiner la libre circulation d'essence vers les forces militaires de la République populaire démocratique de Corée et, par extension, vers ses programmes nucléaires et de missiles balistiques illégaux. Une nouvelle fois, nous avons vu cette année que le soutien multilatéral a augmenté de la part de 55 États Membres, qui ont signalé des infractions au plafond sur le pétrole au Comité créé en application de la résolution 1718 (2006). Cela nous aide à mieux comprendre les méthodes utilisées par la République populaire démocratique de Corée pour fabriquer ses armes et ce que nous pouvons faire pour l'en empêcher. Cela montre aussi combien il est important que tous les États Membres comblent les failles que la République populaire démocratique de Corée a créées depuis 2017, appliquent intégralement les résolutions du Conseil de sécurité relatives à la République populaire démocratique de Corée et refusent de lever des mesures ayant ralenti la mise au point d'armes par la République populaire démocratique de Corée, afin que nous puissions réellement obliger Pyongyang à répondre de ses actes.

Quelle est donc la raison de notre présence ici ? Notre présence s'explique par le fait que, aussi longtemps que la République populaire démocratique de Corée n'aura pas renoncé à son programme d'armes de destruction massive et n'aura pas entrepris des négociations sérieuses, nous continuerons à dénoncer ses violations

des résolutions de cet organe. Nous sommes dans cette salle parce que la République populaire démocratique de Corée doit comprendre que la diplomatie et notre détermination constante à dénucléariser la péninsule coréenne sont les seules solutions d'avenir viables, et qu'elle ne peut pas y parvenir tant que le Conseil restera muet. Nous sommes ici parce que la communauté internationale doit faire comprendre très clairement que cette escalade a des conséquences qui portent préjudice à chacun des membres du Conseil et à l'ensemble des États Membres de l'ONU. Nous invitons instamment tous les membres du Conseil à se joindre à nous aujourd'hui afin d'amener, une bonne fois pour toutes, la République populaire démocratique de Corée à rendre des comptes.

M^{me} Dautllari (Albanie) (*parle en anglais*) : Je remercie le Secrétaire général adjoint Khiari des informations qu'il a présentées.

Je commencerai par dire que l'Albanie condamne avec la plus grande fermeté le lancement illégal d'un missile balistique à longue portée par la Corée du Nord le 18 décembre, ainsi que le lancement, la veille, d'un missile balistique à courte portée. Ces essais ont été conduits par le régime à moins de 24 heures d'intervalle, menaçant directement la vie des habitants du Japon, de la Corée du Sud et d'autres pays de la région.

La République populaire démocratique de Corée continue d'opposer un mépris flagrant à l'ONU, au Conseil de sécurité, à la communauté internationale et aux normes et règles établies qui lui interdisent d'acquiescer et d'utiliser des technologies balistiques et de mettre au point des armes nucléaires. Ces tirs récents marquent une nouvelle escalade de la part du régime. Ces événements confirment une fois de plus que la République populaire démocratique de Corée ne recherche que l'escalade en mettant en danger la région et la communauté internationale avec son programme d'armes de destruction massive et de missiles balistiques. Nous déplorons en outre les violations du régime de sanctions du Comité créé en application de la résolution 1718 (2006). Malgré les sanctions internationales, la Corée du Nord a continué à développer ses programmes d'armes nucléaires et de missiles, et elle n'agit pas seule.

C'est pourquoi les pays doivent appliquer les sanctions et ne pas laisser les programmes illégaux de ce régime s'étendre ou proliférer. Nous regrettons que les voix de la majorité des membres du Conseil, qui appellent à une réaction claire et forte face aux agissements illégaux, non provoqués et irresponsables de la République populaire démocratique de Corée, ne soient toujours pas

entendues. Cette attitude ne donne pas l'impression que l'escalade appelle encore à la prudence. Au contraire, elle incite l'État militaire de la République populaire démocratique de Corée à poursuivre ses politiques illégales. Par son inaction, le Conseil de sécurité a montré à la Corée du Nord que ses actions n'entraînaient aucune conséquence.

Le développement incessant des armes de destruction massive, des missiles balistiques et des programmes nucléaires est lourd de conséquences pour la population de la République populaire démocratique de Corée et pour la situation humanitaire générale du pays. Nous nous préoccupons de la détérioration continue des droits humains et de leurs violations incessantes dans le pays, ainsi que de l'oppression exercée par le régime dans ce domaine. Alors que la situation humanitaire est aussi grave que les violations des droits humains dans le pays, nous rappelons notre préoccupation quant au fait que ce régime commet des violations flagrantes des droits humains afin de renforcer ses capacités de proliférateur. Comme mesures de désescalade, nous engageons la République populaire démocratique de Corée à rétablir le moratoire sur les tirs de missiles balistiques intercontinentaux, qui a été levé l'année dernière, et sur ses actes d'escalade sur la péninsule coréenne, en prenant des mesures en vue d'annuler son programme d'armes nucléaires et de destruction massive ; à cesser les cyberattaques, les activités déstabilisatrices dans le cyberspace et les violations des droits humains, y compris la censure, la discrimination, les enlèvements et les meurtres ; et à s'intéresser en priorité à la situation humanitaire de son propre peuple ; ainsi que rouvrir les canaux de communication et à permettre le retour du personnel des Nations Unies recruté sur le plan international, y compris le Coordonnateur résident dans le pays.

Pour terminer, nous invitons instamment la Corée du Nord à s'abstenir de procéder à de nouveaux essais, à mettre intégralement en application les résolutions du Conseil de sécurité et à ouvrir la porte à un dialogue inconditionnel afin de mettre un terme de manière complète, transparente, globale et irréversible aux programmes d'armes de destruction massive, de missiles balistiques et d'armes nucléaires, pour contribuer à la dénucléarisation de la péninsule coréenne ainsi qu'à la paix et à la sécurité dans le monde.

M^{me} Paolini (France) : Je remercie M. Khiari pour son exposé.

La France condamne avec la plus grande fermeté les lancements par la Corée du Nord, les 17 et 18 décembre,

d'un missile balistique de courte portée et d'un missile balistique de portée intercontinentale.

En cette fin d'année, le bilan que nous tirons est particulièrement préoccupant. Jamais la Corée du Nord n'avait lancé autant de missiles, y compris de portée intercontinentale : 31 missiles balistiques en 2023, dont cinq de portée intercontinentale, en plus de trois tentatives de lancement spatial, mobilisant des technologies balistiques. Dans le même temps, la Corée du Nord poursuit ses activités illicites dans le domaine nucléaire, en particulier sur le site d'essais de Punggye-ri.

Face à ces violations flagrantes et répétées de ses résolutions, le Conseil ne doit pas rester silencieux. Face à cette escalade dangereuse, il n'est pas acceptable pour les membres du Conseil d'ignorer les conséquences d'une absence de condamnation unanime des actions illégales de la Corée du Nord : cela revient à lui donner carte blanche pour la poursuite de ses provocations et envoie un message désastreux à l'ensemble de la communauté internationale.

La séance d'aujourd'hui ne doit pas être ramenée à un exercice rhétorique. Il est nécessaire de rappeler les enjeux : se résoudre à l'inaction, c'est laisser la Corée du Nord poursuivre sa stratégie du fait accompli, au détriment de la paix et de la sécurité internationales et régionales. Nous ne pouvons admettre que la réalité du monde de demain soit celle d'une prolifération banalisée et d'une multiplication des crises de prolifération. Aussi, le Conseil ne doit pas tolérer que l'autorité de ses résolutions soit remise en cause. Nous devons retrouver notre unité et exhorter la Corée du Nord à mettre fin immédiatement à ses actions déstabilisatrices et à se conformer sans délai à ses obligations internationales.

L'avancée des programmes nord-coréens représente une menace pour la stabilité régionale et la sécurité internationale et pour l'architecture internationale de non-prolifération. Nous avons besoin d'une réponse unie, responsable et résolue de la communauté internationale face à ce défi. Pour enrayer l'escalade, le Conseil doit faire respecter ses propres décisions. Il faut appliquer pleinement toutes les sanctions internationales adoptées à l'unanimité et lutter contre toutes formes de contournements, en particulier dans le domaine cyber.

La France appelle la Corée du Nord à une reprise du dialogue politique avec la communauté internationale, et à se conformer à ses obligations internationales. Tous les acteurs de la région doivent s'investir. La Corée du Nord doit saisir les propositions de dialogue qui ont été formulées et revenir de bonne foi à la table des négociations.

Notre objectif est inchangé : la dénucléarisation complète, vérifiable et irréversible de la Corée du Nord.

La France appelle, enfin, la Corée du Nord à donner la priorité au bien-être de sa population plutôt qu'au développement de son arsenal nucléaire et à accélérer la réouverture de ses frontières et le retour des acteurs humanitaires.

Le Président (*parle en espagnol*) : Je voudrais souhaiter la bienvenue au Conseil de sécurité à l'Ambassadeur Kazuyuki Yamazaki, le nouveau Représentant permanent du Japon, avec lequel nous nous réjouissons de travailler en étroite collaboration dans les jours à venir.

M. Yamazaki (Japon) (*parle en anglais*) : Je vous remercie, Monsieur le Président, de vos chaleureux mots d'accueil.

Je remercie le Sous-Secrétaire général Khiari de son exposé.

Je tiens tout d'abord à exprimer une nouvelle fois notre condamnation, dans les termes les plus forts, des provocations absolument inacceptables de la Corée du Nord, en violation de nombreuses résolutions du Conseil de sécurité. On estime que le dernier missile balistique intercontinental s'est écrasé dans les eaux proches du Japon, à seulement 250 kilomètres de Hokkaido. Un certain nombre de navires de pêche étaient en mer et plusieurs avions étaient en vol au moment du lancement. Ce lancement irresponsable a une fois de plus mis en danger les navires, exposé les avions dans la zone environnante à de grands risques et terrifié les citoyens japonais. Nous n'avons pas de mots pour décrire cet acte scandaleux, si ce n'est qu'il constitue une grave menace pour la paix et la sécurité dans la région et au-delà.

Au cours des précédentes séances du Conseil cette année, la Corée du Nord a tenté à plusieurs reprises et de manière irresponsable de justifier ses actes de provocation. Il n'en reste pas moins que de tels actes constituent incontestablement des violations manifestes des résolutions pertinentes du Conseil. Regardons les choses en face. Nous ne devons pas oublier que la Corée du Nord continue de dédaigner et de rejeter ses obligations internationales en poursuivant ses ambitions militaires au détriment du bien-être de la population nord-coréenne, dont les besoins sont immenses. Nous ne devons pas fermer les yeux sur les violations des droits de l'homme et atteintes à ces droits commises par la Corée du Nord, y compris contre les personnes enlevées de pays tels que le Japon et la République de Corée. Nous ne tolérerons plus

le manque de respect de la Corée du Nord à l'égard du Conseil et de la Charte des Nations Unies.

Il est grand temps d'empêcher la Corée du Nord de faire de fausses assertions. Le moment est venu pour le Conseil de se rappeler la lourde responsabilité qui lui incombe et de restaurer l'unité affichée en 2017. Sinon, la communauté internationale ne nous considérera pas comme des membres responsables du Conseil, à qui elle a confié la responsabilité de maintenir la paix et la sécurité internationales.

Au cours de plusieurs séances du Conseil cette année et l'année dernière sur le thème de la non-prolifération et de la République populaire démocratique de Corée, nous avons constaté que certains membres du Conseil ont exprimé leur point de vue tout en empêchant le Conseil d'agir. Rappelons toutefois que la résolution 2397 (2017) et d'autres ont été adoptées à l'unanimité au Conseil. Ces résolutions ne visent pas seulement à exercer une pression sur la Corée du Nord ou à la punir, mais à lutter contre la prolifération des armes de destruction massive. En vertu de notre lourde responsabilité collective en matière de non-prolifération, que nous devons tous apprécier à sa juste valeur et respecter, ces résolutions ont été adoptées, elles sont toujours en vigueur et nous n'avons adopté aucune résolution visant à les annuler. En bref, tous les États Membres, y compris la Corée du Nord, ainsi que nous tous dans la salle, devons respecter pleinement les résolutions existantes et nous y conformer, quelles que soient nos divergences de vues.

Le Japon appelle une fois de plus tous les États Membres, y compris chaque membre du Conseil ici présent, à mettre pleinement en œuvre toutes les résolutions pertinentes et à exiger de la Corée du Nord qu'elle se conforme immédiatement et pleinement à toutes les résolutions pertinentes, qu'elle s'engage sur la voie de la diplomatie et qu'elle reprenne un dialogue de fond.

M^{me} Gatt (Malte) (*parle en anglais*) : Je remercie le Sous-Secrétaire général Khiari de son exposé.

La République populaire démocratique de Corée a violé plusieurs résolutions du Conseil de sécurité à deux reprises en moins de 12 heures. Lundi matin, heure locale, elle a testé un nouveau missile balistique intercontinental. Il se serait agi de son Hwasong-18 à propergol solide, qui a parcouru environ 1 000 kilomètres. Cela fait suite au lancement d'un missile balistique de courte portée dimanche.

Malte est profondément préoccupée par ces derniers événements. C'est pourquoi nous nous sommes

à nouveau joints à d'autres pour demander une séance du Conseil. Nous condamnons ce lancement avec la plus grande fermeté et il est grand temps que le Conseil fasse de même. La menace que pose la République populaire démocratique de Corée ne se limite pas à la stabilité de la région. Ses programmes nucléaires et de missiles balistiques menacent la paix et la sécurité internationales et compromettent gravement le régime de non-prolifération.

Depuis plus d'un an, la République populaire démocratique de Corée continue de faire progresser ses programmes nucléaires et de missiles balistiques à un rythme sans précédent. Pour la seule année 2023, elle a lancé plus de 30 missiles balistiques, dont cinq missiles balistiques intercontinentaux. Elle a procédé au lancement de trois satellites, dont un a été mis en orbite avec succès en novembre. Elle a procédé à des transferts de technologie et d'armes avec un autre pays. Toutes ces actions sont contraires à de nombreuses résolutions du Conseil et au régime de sanctions mis en place par la résolution 1718 (2006). Voilà ce qui arrive lorsque le Conseil ne s'acquitte pas de ses responsabilités. Notre silence collectif et notre inaction ont enhardi la République populaire démocratique de Corée. Nous ne pouvons plus nous le permettre. Nous appelons à nouveau le Conseil à condamner d'une seule voix la violation commise par la République populaire démocratique de Corée et à demander à ses dirigeants de revenir à la diplomatie.

Nous demandons à la République populaire démocratique de Corée de renoncer à la confrontation, de participer à un dialogue constructif en vue de la dénucléarisation et de respecter les obligations qui lui incombent en vertu de toutes les résolutions pertinentes du Conseil de sécurité. Elle doit abandonner complètement et de manière vérifiable et irréversible ses programmes nucléaires et de missiles balistiques, adhérer de nouveau au Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires et aux garanties de l'Agence internationale de l'énergie atomique, et signer et ratifier le Traité d'interdiction complète des essais nucléaires.

Malte reste également très préoccupée par la situation humanitaire déplorable et les graves violations des droits humains perpétrées par ce régime. Ces violations sont indissociables de l'avancement de son programme d'armes de destruction massive et exigent une approche globale. Selon les estimations les plus récentes, plus de 10 millions de personnes souffriraient de malnutrition et auraient besoin d'une aide d'urgence. La réouverture des frontières est essentielle pour permettre au personnel humanitaire des Nations Unies de revenir dans le pays et

de procéder à une évaluation rapide des besoins qui s'impose d'urgence.

Pour terminer, nous réaffirmons que notre objectif collectif est la paix et la dénucléarisation de la péninsule coréenne. Pour y parvenir, nous devons agir de manière décisive afin de garantir que la République populaire démocratique de Corée s'abstienne de nouvelles provocations et actions dangereuses. Alors que l'année 2023 touche à sa fin, nous espérons qu'il en sera de même de l'inaction du Conseil sur ce dossier.

M. Abushahab (Émirats arabes unis) (*parle en anglais*) : Je remercie le Sous-Secrétaire général Khiari de son exposé instructif, et je me félicite de la participation des représentants de la République de Corée et de la République populaire démocratique de Corée à la présente séance.

Les Émirats arabes unis condamnent fermement le nouveau lancement illégal de missile balistique intercontinental par la République populaire démocratique de Corée le 18 décembre. Il s'agirait d'un missile à propergol solide, le Hwasong-18, ce qui laisse entendre de nouveaux progrès dans les capacités du pays.

Alors que l'année 2023 touche à sa fin, nous sommes conscients que la République populaire démocratique de Corée est de plus en plus enhardie et de plus en plus menaçante vis-à-vis de ses voisins et de la communauté internationale dans son ensemble.

Nous sommes déçus que, depuis deux ans que les Émirats arabes unis siègent au Conseil, une série de séances et de tentatives d'élaboration de textes aient constitué la somme totale de l'action du Conseil sur ce dossier, alors que les agissements de ce pays continuent de mettre gravement en danger la paix et la sécurité internationales et de saper le régime mondial de non-prolifération.

Il ne fait aucun doute que les essais de missiles et les lancements de satellites effectués par la République populaire démocratique de Corée au cours des deux dernières années sont directement liés à la mise en œuvre de son plan militaire quinquennal 2021 et à l'avancement de son programme d'armement nucléaire. La République populaire démocratique de Corée a amplifié sa rhétorique nucléaire et adopté un amendement constitutionnel qui renforce encore sa politique en matière de forces nucléaires. Comme le Conseil l'a entendu à maintes reprises, le pays n'a cessé de démontrer son intention de poursuivre ses programmes d'armes nucléaires et de missiles balistiques, en violation directe des résolutions pertinentes du Conseil de sécurité.

Ce dernier lancement n'est pas un incident isolé, mais s'inscrit dans une tendance de violations systématiques du droit international par la République populaire démocratique de Corée. Rien que cette année, on recense 28 essais de missiles, dont plusieurs de portée intercontinentale.

Le fait que la République populaire démocratique de Corée ne signale pas à l'avance ses essais de missiles constitue un comportement dangereux, qui accroît le risque d'incidents accidentels ou dus à des erreurs de calcul. Cette situation met non seulement en péril l'aviation civile internationale et le trafic maritime, mais constitue également une menace imminente pour les civils.

Face à ces défis, il est impératif d'intensifier les efforts diplomatiques et le dialogue pour remédier à la situation. Le Conseil doit s'unir pour exhorter la République populaire démocratique de Corée à revenir à la table des négociations sans conditions préalables, à s'engager en faveur d'une dénucléarisation complète, vérifiable et irréversible, et à renouer avec les traités et obligations internationaux, y compris le Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires.

Outre ces problèmes sécuritaires, il est essentiel de ne pas négliger la situation humanitaire désastreuse qui règne en République populaire démocratique de Corée. Nous demandons instamment à Pyongyang de faciliter le retour rapide et sans entrave des organisations d'aide internationale et du personnel des Nations Unies, y compris le Coordonnateur résident, dans le pays.

Le Conseil de sécurité doit agir si nous voulons répondre efficacement à la menace posée par la République populaire démocratique de Corée et la prolifération nucléaire. Il est indispensable que les membres du Conseil travaillent ensemble pour présenter un front uni contre de telles violations du droit international et œuvrent sans relâche à la paix et à la stabilité dans la péninsule coréenne.

M. Kariuki (Royaume-Uni) (*parle en anglais*) : Je remercie le Sous-Secrétaire général Khiari de son exposé.

Malheureusement, nous sommes une fois de plus réunis ici pour discuter de la dernière violation des résolutions du Conseil de sécurité par la République populaire démocratique de Corée. Le Royaume-Uni condamne sans équivoque le lancement par la République populaire démocratique de Corée d'un nouveau missile balistique intercontinental, le 18 décembre, et d'un missile balistique à courte portée, la veille.

Il s'agit du trente et unième tir de missile balistique effectué par la République populaire démocratique de

Corée cette année, du cinquième lancement d'un missile balistique intercontinental en 2023, soit le plus grand nombre au cours d'une année donnée, et du troisième lancement utilisant du propergol solide, ce qui démontre la volonté du pays de tester ses capacités avancées. Il s'agit également du dernier d'une série d'actes flagrants de défiance du pays à l'égard des décisions du Conseil, confirmant une tendance claire et inquiétante à l'escalade depuis le début de l'année.

Les agissements de la République populaire démocratique de Corée violent de nombreuses résolutions du Conseil de sécurité et témoignent de son mépris flagrant du régime international de non-prolifération nucléaire. La communauté internationale doit être ferme et unie dans sa réponse à ces violations.

Pourtant, la République populaire démocratique de Corée continue d'être protégée par deux membres du Conseil, ce qui ne fait qu'encourager son comportement illégal. Cela ne peut pas devenir le statu quo. Tous les États Membres de l'Organisation des Nations Unies doivent respecter et mettre en œuvre toutes les résolutions pertinentes du Conseil, y compris en ce qui concerne le transfert de technologies à destination et en provenance de la République populaire démocratique de Corée.

Nous demandons également à la République populaire démocratique de Corée, premièrement, d'abandonner ses programmes illégaux d'armes nucléaires et balistiques, qui appauvrissent sa population et déstabilisent l'ensemble de la région ; deuxièmement, de s'abstenir de nouvelles provocations et de se conformer à nouveau au Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires ; troisièmement, de signer et de ratifier le Traité d'interdiction complète des essais nucléaires ; et enfin, d'accepter les offres de dialogue répétées et inconditionnelles. La diplomatie est la seule option viable pour progresser vers une paix durable dans la péninsule coréenne.

M. França Danese (Brésil) (*parle en anglais*) : Je remercie le Sous-Secrétaire général Khiari de son exposé et je salue la participation des représentants de la République de Corée et de la République populaire démocratique de Corée à la présente séance.

Le Brésil condamne avec la plus grande fermeté le lancement d'un missile balistique intercontinental par la République populaire démocratique de Corée le 18 décembre, en violation des résolutions du Conseil de sécurité. Comme il s'agit du cinquième essai de missile balistique intercontinental cette année, nous sommes particulièrement préoccupés par les indications selon

lesquelles la République populaire démocratique de Corée pourrait utiliser de plus en plus les lancements de tels missiles comme signal politique pour exprimer son mécontentement à l'égard des exercices militaires dans la région. C'est d'autant plus risqué qu'il n'y a pas d'avis aux aviateurs et aux marins ni de fenêtres de lancement annoncées à l'avance. L'absence de préavis fait peser des risques inacceptables sur le trafic aérien et maritime commercial, ainsi que sur les populations civiles.

Alors que s'achève une nouvelle année de fortes tensions sur ce dossier, l'heure est à un nouveau point d'inflexion. Nous devons commencer la nouvelle année en reconnaissant que les tensions ont atteint un niveau inacceptable et qu'elles doivent être réduites. Il nous incombe à tous d'y contribuer.

Les principaux acteurs de la région doivent tous modérer leur rhétorique et leurs actions. Les membres du Conseil doivent réfléchir à de nouvelles méthodes pour renforcer la confiance et promouvoir la désescalade. Enfin, les Membres ne siégeant pas au Conseil peuvent jouer un rôle actif en appuyant ces efforts et en exprimant le souhait de la communauté internationale de parvenir à une péninsule coréenne pacifique, stable et exempte d'armes nucléaires. Le Brésil continuera à faire tout ce qui est en son pouvoir pour soutenir cet objectif.

M^{me} Oppong-Ntiri (Ghana) (*parle en anglais*) : Je remercie le Sous-Secrétaire général Khaled Khiari de son exposé, et je salue la participation des Représentants permanents de la République de Corée et de la République populaire démocratique de Corée à la présente séance.

La présente séance du Conseil de sécurité intervient dans un contexte marqué par des tensions accrues dans la péninsule coréenne à la suite de l'essai d'un missile balistique intercontinental par la République populaire démocratique de Corée, le cinquième tir de ce type effectué au cours de cette seule année. Cet acte de la République populaire démocratique de Corée constitue une violation de ses obligations internationales telles qu'elles sont énoncées dans de multiples résolutions du Conseil de sécurité. Nous déplorons ce dernier tir, qui fait suite à plusieurs autres, et nous engageons la République populaire démocratique de Corée à respecter pleinement les obligations internationales qui lui incombent en vertu de toutes les résolutions pertinentes du Conseil de sécurité, en s'abstenant de procéder à de nouveaux tirs recourant à la technologie des missiles balistiques.

Nul besoin d'hyperboles ou de termes ronflants pour décrire la réalité de la situation dans la péninsule

coréenne. Les tensions dans la région font peser une menace grave et croissante sur la sécurité internationale. La région est au bord d'une forte escalade des tensions. Nous sommes gravement préoccupés par le risque d'affrontement militaire, qui pourrait résulter d'un accident ou d'une erreur d'appréciation. L'escalade des tensions et les menaces d'action militaire pourraient avoir des conséquences dévastatrices pour la péninsule et pour la paix et la sécurité internationales. Nous exhortons donc toutes les parties concernées à prendre des mesures immédiates et concrètes pour désamorcer les tensions dans la péninsule coréenne.

Nous continuons d'exhorter la communauté internationale à mettre en œuvre des mesures pragmatiques tout en menant une action à long terme sur la base d'un accord-cadre multilatéral régional afin de restreindre le programme de mise au point d'armes de la République populaire démocratique de Corée. Il est temps que les acteurs régionaux prennent les rênes pour régler les problèmes de sécurité et de développement que connaît la région – des solutions régionales aux problèmes régionaux. Pour notre part, en tant que Conseil de sécurité, nous devons nous acquitter de notre responsabilité en faisant montre d'une vision commune et d'une unité d'action pour détourner la région de sa trajectoire catastrophique et préserver la paix et les vies sur la péninsule.

M. Fernandes (Mozambique) (*parle en anglais*) : Le Mozambique félicite l'Équateur d'avoir organisé la présente séance publique d'information. Je remercie également M. Khaled Khiari, Sous-Secrétaire général pour le Moyen-Orient, l'Asie et le Pacifique, des informations qu'il a communiquées et du point important qu'il a fait sur la question à l'examen. Nous saluons la participation des Représentants permanents de la République de Corée et de la République populaire démocratique de Corée à la présente séance.

La situation dans la péninsule coréenne reste très instable, et le Mozambique souligne l'importance de rétablir les canaux de communication, en particulier entre les entités militaires, pour éviter toute escalade involontaire. Dans sa quête de paix, de sécurité et de stabilité, le Mozambique souligne que toutes les parties prenantes doivent faire preuve de la plus grande prudence et agir de manière responsable en adoptant une approche exempte de sanctions concernant la péninsule coréenne. Nous exhortons donc les parties à s'abstenir de toute action unilatérale susceptible de compromettre davantage la détente fragile que connaît actuellement la région. À l'approche du soixante-dixième anniversaire de la Convention

d'armistice en Corée, la persistance des tensions, même après sept décennies, est une réalité peu réjouissante. Des mesures concrètes, telles que le dialogue et la coopération, sont indispensables pour maintenir la paix et la stabilité dans la région.

Le récent tir de missiles balistiques intercontinentaux par la République populaire démocratique de Corée a suscité l'inquiétude du monde entier. Ces missiles, y compris le missile balistique intercontinental à combustible solide et à longue portée, ont la capacité d'atteindre la plupart des endroits de la planète. La communauté internationale, représentée par l'ONU, exhorte Pyongyang à respecter pleinement les obligations internationales que lui imposent les résolutions pertinentes du Conseil de sécurité. Œuvrons ensemble pour garantir une péninsule coréenne pacifique et sûre, où le dialogue l'emporte sur l'affrontement et où la coopération l'emporte sur le conflit.

La question de la non-séparation des armes nucléaires est fondamentale, non seulement pour la péninsule coréenne, mais aussi pour le monde entier. Le désarmement nucléaire reste une question épineuse, et la non-prolifération des armes nucléaires se heurte à des difficultés constantes s'agissant de concilier les deux objectifs que sont le désarmement et la non-prolifération. Le Mozambique se fait l'écho de la vision reflétée dans le Programme de désarmement du Secrétaire général pour assurer notre avenir commun. Nous exhortons vivement chacun d'entre nous à adopter les accords que nous avons conclus pour empêcher que les nouvelles technologies soient utilisées comme armes. Nous pensons qu'avec suffisamment de volonté, et pour rendre le monde plus sûr, il est possible d'inverser l'accumulation excessive d'armes susceptibles de causer des destructions importantes. La volonté et les efforts collectifs peuvent en effet produire des changements positifs. Dans ce monde complexe, où les nations sont aux prises avec des problèmes de sécurité, il est indispensable de trouver un terrain d'entente. Imaginons un monde où le dialogue l'emporte sur le conflit, où la coopération transcende la compétition et où la sécurité de l'humanité tout entière prime.

En conclusion, alors que nous nous efforçons de rendre la planète plus sûre, n'oublions pas que les actions de chacun contribuent à former un tout. Qu'il s'agisse de plaider pour la réduction des armements, de promouvoir le dialogue ou de soutenir la paix, chaque effort compte. Comme nous l'avons clairement déclaré hier dans cette salle (voir S/PV.9511), les nations éprises de paix, y compris mon pays, préconisent sans équivoque

l'élimination totale des armes nucléaires et soutiennent le principe du désarmement général et complet.

M^{me} Koumy Missambo (Gabon) : Je remercie le Sous-Secrétaire général Khaled Khiari pour son exposé.

La République populaire démocratique de Corée a de nouveau procédé à des lancements de missiles balistiques les 17 et 18 décembre, le premier de courte portée et le second de longue portée, les deux en l'espace de 24 heures. Ces lancements portent à cinq le nombre d'essais de missiles balistiques intercontinentaux effectués durant l'année 2023, et confirment l'escalade de la menace sécuritaire dans la péninsule coréenne et dans le monde. Mon pays condamne ces énièmes lancements de missiles, et demeure préoccupé par leur fréquence et leur montée en puissance, qui vont de pair avec une escalade tout aussi inquiétante de la rhétorique guerrière et provocatrice de part et d'autre. Nous sommes d'autant plus inquiets que la multiplication de ces tirs constitue par là même un accroissement des risques de catastrophe pouvant résulter d'un accident ou d'une erreur d'appréciation. Les conséquences potentielles sont trop grandes pour que de tels risques soient pris de façon aussi régulière. Ce cycle d'actions et de réactions, d'invectives et de menaces interposées, doit cesser et une solution réaliste, pérenne et viable doit être trouvée au moyen du dialogue et de la diplomatie, pour sortir le monde de cette zone de turbulences qui dure depuis trop longtemps.

Le langage des tirs n'est pas un mode d'expression dont le Conseil peut se satisfaire. Nous appelons les parties à tout mettre en œuvre pour sortir de cette logique de confrontation pour s'engager de façon constructive dans la recherche de la paix. Le Conseil de sécurité doit jouer pleinement son rôle de garant de la paix et de la sécurité internationales, et cela nécessite qu'il fasse respecter ses propres résolutions. Mon pays déplore que, malgré les déclarations d'intention des parties pour reprendre les pourparlers sur le dossier du nucléaire nord-coréen, aucune proposition concrète n'ait jusqu'ici été adressée au Conseil de sécurité à cette fin. Nous déplorons de même l'absence d'avancée des pourparlers depuis 2018, et exhortons les parties à travailler à l'apaisement nécessaire et à rebâtir la confiance indispensable au déploiement de la diplomatie.

Je réitère que pour le Gabon, la diplomatie et la négociation demeurent la voie privilégiée pour faire converger les dynamiques des différentes parties et parvenir à la dénucléarisation de la péninsule coréenne. Il est indispensable que la communauté internationale réaffirme sa détermination à œuvrer en faveur d'une

dénucléarisation complète et vérifiable de la péninsule coréenne en vue d'une coexistence pacifique des pays de la région.

M^{me} Baeriswyl (Suisse) : Nous remercions le Sous-Secrétaire général Khiari pour son exposé et nous saluons la participation des représentants de la République populaire démocratique de Corée et de la République de Corée à nos délibérations.

Une fois de plus, le Conseil se réunit en raison d'un lancement de missile balistique par la République populaire démocratique de Corée. Le développement et l'opérationnalisation des vecteurs nucléaires par la République populaire démocratique de Corée représente, conjointement avec son programme nucléaire, une menace pour toute la communauté internationale.

La Suisse condamne ce cinquième lancement d'un missile balistique de portée intercontinentale cette année. Il s'inscrit dans une situation sécuritaire tendue et la Suisse se préoccupe du risque d'escalade inhérent à un tel acte. L'emploi d'armes nucléaires provoquerait des conséquences humanitaires catastrophiques. Leur emploi n'est que difficilement envisageable dans le respect des règles pertinentes du droit international en général, et du droit international humanitaire en particulier. Nous devons renforcer nos efforts en faveur de la non-prolifération, du désarmement et du maintien du tabou nucléaire.

Face à ces défis répétés, nous ne saurions fléchir dans notre devoir collectif. C'est pourquoi le Conseil doit assumer ses responsabilités.

Je tiens à en souligner trois aspects.

Premièrement, ces tirs sont une violation de résolutions juridiquement contraignantes du Conseil de sécurité et donc du droit international. Il est ainsi de notre devoir collectif de condamner les essais de missiles balistiques de la République populaire démocratique de Corée. Celle-ci est tenue de mettre en œuvre ses obligations en vertu des résolutions du Conseil ainsi que de prendre des mesures concrètes en vue d'abandonner ses armes nucléaires, ses missiles balistiques et ses programmes connexes de manière complète, vérifiable et irréversible. Nous rappelons que si les obligations découlant des résolutions valent en premier lieu pour la République populaire démocratique de Corée, ces dernières s'appliquent également à tous les autres États, qui sont tenus de mettre en œuvre de manière effective les sanctions du Conseil de sécurité.

Deuxièmement, la population de la République populaire démocratique de Corée ne doit pas être laissée

pour compte. Les violations graves et systématiques des droits de l'homme et l'impunité des auteurs doivent cesser. Il existe un lien entre le programme nucléaire et les violations de ces droits, et le Conseil devrait examiner de quelle manière il pourrait aborder davantage ce lien. Nous saluons les signes d'assouplissement des lourdes restrictions mises en place par la République populaire démocratique de Corée en lien avec la pandémie. Ces restrictions ne devront plus être un obstacle majeur à l'assistance humanitaire. L'ouverture des frontières de la République populaire démocratique de Corée doit aller de pair avec un accès rapide, sûr et sans entrave de l'aide humanitaire. Pour y parvenir, l'entrée en République populaire démocratique de Corée du personnel international est essentielle.

Troisièmement, le Conseil et l'ensemble de l'Organisation des Nations Unies ont un rôle important à jouer afin d'encourager le dialogue, la désescalade et la recherche de solutions diplomatiques. Il existe une volonté de mener et de soutenir un dialogue avec la République populaire démocratique de Corée et nous saluons toute volonté d'échanges entre les parties ainsi que toute mesure de désescalade de leur part. Nous accueillons également favorablement l'appel aux bons offices du Secrétaire général et nous encourageons la République populaire démocratique de Corée à engager un dialogue constructif avec le Conseil et le système onusien.

Le désarmement et la non-prolifération nucléaire ont toujours été une priorité de l'ONU et du Conseil, et ils figurent également comme une recommandation de premier ordre dans le Nouvel Agenda pour la paix. Nous ne devons pas échouer dans cette tâche. Pour trouver une solution politique, le Conseil doit sortir de son silence. Pour être effectif, l'appel au dialogue devrait s'articuler autour d'une position unie. La Suisse encourage et soutient tous les efforts en ce sens.

M^{me} Evstigneeva (Fédération de Russie) (*parle en russe*) : Nous remercions le Sous-Secrétaire général Khaled Khiari de son exposé. Nous saluons la participation des Représentants permanents de la République populaire démocratique de Corée et de la République de Corée à la présente séance.

La Russie suit avec inquiétude le nouveau cycle d'escalade dans la péninsule coréenne. Ce qui nous préoccupe tout particulièrement, c'est le rythme de cette escalade de part et d'autre, qui porte la situation à un point dangereux. Un groupe de délégations, dirigé par les États-Unis, réclame avec un fervor qui ne faiblit la tenue de séances du Conseil de sécurité sur cette question. Deux semaines

à peine se sont écoulées depuis la dernière séance sur le thème d'aujourd'hui dans cette salle (voir S/PV.9485). Pourtant ni le contenu des déclarations des initiateurs du débat ni leurs approches n'ont changé. Aujourd'hui, ils ont répété leurs points de discussion presque mot pour mot, et rien n'indique qu'ils reconnaissent réellement que la situation actuelle est dans une impasse.

Le 27 novembre, nous avons déjà appelé l'attention sur les graves distorsions dans les propos de certains membres du Conseil concernant la situation dans la région, dont le seul but est de condamner Pyongyang. Nous sommes convaincus que ces approches unilatérales sont à l'origine de l'incapacité du Conseil à choisir le bon angle pour débattre des menaces croissantes.

Nous voyons les deux parties justifier leurs actions mutuellement hostiles dans la situation actuelle en invoquant leur droit souverain à la légitime défense. Nous comprenons les motivations qui sous-tendent cette rhétorique de la part de Pyongyang et de Séoul. En revanche, ce qui ne s'explique pas, c'est l'inclusion des États-Unis parmi les soi-disant victimes des provocations nord-coréennes, alors que leurs frontières se trouvent à des milliers de kilomètres de la péninsule coréenne.

Parallèlement, nous assistons au déploiement actif de la machine militaire des États-Unis dans la région depuis le milieu de l'année dernière. Les manœuvres Freedom Shield et Ssangyong menés par Washington n'étaient rien d'autre qu'une démonstration de force qui, par définition, ne peut avoir d'effet positif sur la situation. Deux bombardiers stratégiques américains B-52 ont d'ailleurs participé à ces manœuvres. Rappelons que cet avion a été conçu pour transporter des ogives thermonucléaires et, pendant la guerre du Viet Nam, a été utilisé pour anéantir brutalement la population civile de ce pays. Il y a un mois, un groupe aéronaval des États-Unis composé des porte-avions *USS Carl Vinson* et *USS Ronald Reagan* est entré dans le port de Busan. Avant-hier, le 17 décembre, le sous-marin américain *USS Missouri* est lui aussi entré dans ce port sud-coréen. Ce tableau ressemble de plus en plus à la préparation d'une opération offensive. Il est ridicule de prétendre que ces actions ne sont pas motivées par des intentions hostiles. Pourtant, la délégation des États-Unis continue d'insister sur le fait que ces mesures ont été prises conformément à l'Article 51 de la Charte des Nations Unies. Je me demande quelles mesures comparables, selon les États-Unis, Pyongyang pourrait prendre en réponse à de telles manœuvres à proximité de son territoire.

La Russie a toujours plaidé en faveur du règlement pacifique de l'ensemble des problèmes de la péninsule coréenne, exclusivement par des moyens politiques et diplomatiques, sans pressions extérieures ni chantage. Nous demandons instamment aux parties directement concernées par cette situation conflictuelle de s'asseoir à la table des négociations.

Les acteurs extérieurs, en premier lieu les États-Unis, doivent prendre la seule décision correcte dans la situation actuelle, à savoir s'abstenir de toute nouvelle mesure agressive, y compris les menaces de renversement du Gouvernement et les démonstrations de force, et créer les conditions d'un dialogue mutuellement respectueux entre le Nord et le Sud.

Le projet de résolution politique et humanitaire russo-chinois est toujours sur la table. En l'adoptant, le Conseil peut contribuer de manière constructive au processus de règlement régional.

M. Geng Shuang (Chine) (*parle en chinois*) : Je remercie le Sous-Secrétaire général Khiari de son exposé et je salue la participation des Représentants permanents de la République de Corée et de la République populaire démocratique de Corée à la présente séance.

À l'heure actuelle, la péninsule coréenne est le théâtre de tensions permanentes et d'une montée des antagonismes. Cela n'est dans l'intérêt d'aucune partie, et ce n'est pas ce que la Chine souhaite.

La Chine prend note des tirs effectués récemment par la République populaire démocratique de Corée. Nous notons également les mesures prises par un certain pays pour fournir à son allié une dissuasion élargie et pour envoyer des armes stratégiques dans la péninsule. Si ce cercle vicieux de démonstration de force n'est pas rompu, je crains que la situation sur la péninsule ne continue de s'aggraver. Pour régler la question de la péninsule, il est indispensable d'instaurer une confiance politique mutuelle et un climat favorable. L'évolution actuelle de la situation montre clairement que les efforts déployés par un certain pays aux seules fins de renforcer des alliances militaires et d'accroître la dissuasion ne contribuent pas à trouver une solution. Ils sont contre-productifs et de nature à entraîner des difficultés supplémentaires et à aggraver les tensions, rendant ainsi plus difficile la réalisation de l'objectif de parvenir à une péninsule dénucléarisée, pacifique et stable.

Dans l'immédiat, il est impératif que toutes les parties gardent leur calme, fassent preuve de retenue et œuvrent de concert afin d'apaiser la situation et de créer

les conditions d'une reprise des pourparlers. Nous savons d'expérience que le dialogue et la négociation sont le moyen fondamental de régler la question de la péninsule. Tant que les parties concernées pourront reprendre les pourparlers et travailler dans un but commun, la situation dans la péninsule restera stable et l'espoir d'un règlement politique sera permis. Un certain pays doit regarder le problème en face, renoncer à l'illusion de la pression militaire, présenter des propositions de dialogue concrètes et tangibles et traduire en actes ses déclarations de dialogue sans condition. En prenant des mesures concrètes, il peut promouvoir un règlement politique de la question et ainsi contribuer au maintien de la paix et de la stabilité dans la péninsule.

Sur la question de la péninsule, l'objectif du Conseil doit être d'apaiser la situation et de faciliter les pourparlers et les négociations, au lieu de se borner à imposer des sanctions et à exercer des pressions et de faire des déclarations juste pour donner son avis. Pour préserver sa réputation, il lui faut impérativement promouvoir un règlement politique et renforcer l'unité et la confiance mutuelle. Le projet de résolution sur la République populaire démocratique de Corée qui a été déposé conjointement par la Chine et la Russie est axé sur la dimension humanitaire, relativement moins sensible. Il s'agit de faire preuve de bonne foi et d'envoyer un signal positif. Il s'agit de créer les conditions nécessaires à la reprise du dialogue et d'imprimer un élan à la recherche d'une solution politique. Nous demandons aux pays qui demandent au Conseil d'agir en ce qui concerne la question de la péninsule d'examiner sérieusement ce projet de résolution.

Pour terminer, je tiens à réaffirmer que la Chine, en tant que proche voisin de la péninsule et grand pays responsable, reste attachée au maintien de la paix et de la stabilité dans la péninsule et à sa dénucléarisation, et continuera d'œuvrer activement au maintien de la stabilité et à la promotion des pourparlers. La Chine entend également jouer un rôle constructif dans la promotion d'un règlement politique, la reprise des pourparlers et du dialogue entre les parties et l'instauration durable de la paix et de la stabilité en Asie du Nord-Est.

Le Président (*parle en espagnol*) : Je vais maintenant faire une déclaration en ma qualité de représentant de l'Équateur.

Je remercie le Sous-Secrétaire général pour le Moyen-Orient, l'Asie et le Pacifique, M. Khaled Khiari, de son exposé.

L'Équateur condamne le tir d'un missile balistique intercontinental effectué par la République populaire démocratique de Corée le 17 décembre. Ce nouveau tir est une provocation qui enfonce les résolutions du Conseil de sécurité et fragilise l'architecture internationale de désarmement et de non-prolifération. Les agissements de la République populaire démocratique de Corée menacent non seulement la stabilité de la région, mais aussi la paix et la sécurité internationales. Nous exprimons notre solidarité avec la République de Corée et le Japon, dont les populations sont exposées aux risques liés à ces essais.

L'Équateur a déjà souligné que le Conseil devait envoyer un message unifié et clair au sujet de l'obligation de la République populaire démocratique de Corée de se conformer au droit international, à la Charte des Nations Unies et aux résolutions de cet organe. Au début de l'année, nous avons fait part de notre préoccupation quant aux nombreux tirs de missile recensés en 2022 en ce qui concerne la République populaire démocratique de Corée, qui a malheureusement persisté dans cette voie en 2023. Il est très inquiétant que le Conseil n'ait pas encore été en mesure de prendre des mesures concrètes face à tous ces essais. Dans ce contexte, il y a lieu de se demander si l'inaction sur cette question se poursuivra en 2024.

Le Conseil doit contribuer efficacement à la prévention de la prolifération des armes nucléaires sous tous ses aspects en République populaire démocratique de Corée, et non l'encourager. C'est pourquoi l'Équateur appuie tous les efforts tendant à instaurer le dialogue et la coopération en vue de parvenir à une solution diplomatique et pacifique permettant de désamorcer les tensions et de parvenir à la dénucléarisation complète, vérifiable et irréversible de la péninsule coréenne.

Je reprends à présent mes fonctions de Président du Conseil de sécurité.

Le représentant des États-Unis a demandé la parole pour faire une autre déclaration.

M. Wood (États-Unis d'Amérique) (*parle en anglais*) : Je m'excuse de prendre à nouveau la parole, mais je dois répondre à certaines observations de notre collègue russe.

Elle a évoqué, je crois, les efforts déployés par les États-Unis pour que cette question fasse plus souvent l'objet de séances d'information. Si nous nous employons activement à soulever la question dans le cadre de séances d'information et à demander la tenue de séances d'information, c'est parce que la République populaire démocratique de Corée enfonce régulièrement les résolutions du Conseil

de sécurité. Nous continuerons de la soulever à chaque fois que ces résolutions seront enfreintes par la République populaire démocratique de Corée. Il s'agit d'une menace contre la paix et la sécurité internationales, et les membres du Conseil ont le devoir de soulever cette question en cas de violation de ces résolutions.

Notre collègue russe a parlé d'une approche partielle de ces questions ici au Conseil. Je lui rappellerai simplement que c'est la République populaire démocratique de Corée qui est sous le coup de sanctions du Conseil de sécurité, et non les États-Unis. Et nous soulevons ces questions au Conseil en raison des violations commises par la République populaire démocratique de Corée.

Notre collègue russe a également soulevé la question de la présence militaire active des États-Unis dans la région. Si elle fait référence à nos exercices militaires, ils relèvent d'une pratique de longue date à caractère défensif. Elle le sait. Nous l'avons souligné à maintes reprises lors des séances du Conseil. Soulever cette question n'est qu'une nouvelle excuse pour que la République populaire démocratique de Corée persiste dans son comportement menaçant. Nos exercices vont se poursuivre, et ils ont pour but de nous préparer à nous défendre et à défendre nos alliés contre cette menace croissante qui émane de la République populaire démocratique de Corée.

Notre collègue russe a évoqué le projet de résolution sino-russe qui permettrait d'alléger les sanctions imposées à la République populaire démocratique de Corée. Cela reviendrait en substance à récompenser la République populaire démocratique de Corée de son comportement menaçant. Nous ne pensons pas que ce soit la solution pour convaincre la République populaire démocratique de Corée d'en finir avec ses provocations.

Je dirai simplement à notre collègue russe que le Conseil est tenu de s'occuper de cette question et que nous continuerons de le faire, comme je l'ai dit précédemment, quand des tirs de ce type seront effectués. J'espère que notre collègue russe changera d'attitude et apportera son concours à l'action menée par les membres du Conseil pour tenter d'amener la République populaire démocratique de Corée à renoncer à son comportement menaçant et provocateur.

Le Président (*parle en espagnol*) : La représentante de la Fédération de Russie a demandé la parole pour faire une autre déclaration.

M^{me} Evstigneeva (Fédération de Russie) (*parle en russe*) : Je tiens à dire que la tâche principale du Conseil de sécurité est de remédier aux défis et aux menaces à

la paix et à la sécurité internationales, y compris dans la péninsule coréenne. Il ne suffit pas de soulever ces problèmes au Conseil. Nous appelons les États-Unis à changer d'approche, à donner réellement la priorité aux méthodes politiques et au dialogue et à cesser de brandir des armes et d'attiser les tensions dans la région.

Le Président (*parle en espagnol*) : Le représentant des États-Unis a demandé la parole pour faire une autre déclaration.

M. Wood (États-Unis d'Amérique) (*parle en anglais*) : Je vous prie de m'excuser de prendre à nouveau la parole, Monsieur le Président. Je serai très bref. Je veux juste dire clairement, si je ne l'ai pas déjà fait, que les États-Unis ont maintes fois tenté de dialoguer avec la République populaire démocratique de Corée. Celle-ci refuse un dialogue sans condition. Nous avons essayé d'être constructifs. Je reconnais qu'il ne faut pas se contenter de débattre de la question au Conseil, nous devons agir. Ce que le Conseil doit faire, c'est agir face à ces violations. C'est pourquoi j'invite une nouvelle fois tous les membres du Conseil à prendre au sérieux cette grave menace qui pèse sur la paix et la sécurité internationales. Nous devons agir au moyen d'un texte du Conseil pour faire face au comportement irresponsable de la République populaire démocratique de Corée.

Le Président (*parle en espagnol*) : Je donne maintenant la parole au représentant de la République populaire démocratique de Corée.

M. Kim Song (République populaire démocratique de Corée) (*parle en anglais*) : Les États-Unis et d'autres forces hostiles ont régulièrement commis des actes constituant une menace militaire contre la République populaire démocratique de Corée tout au long de l'année. Ces actes sont commis de plus en plus ouvertement, y compris en ce mois de décembre, alors que l'année touche à sa fin, et sont extrêmement dangereux.

Le dernier tir de missile balistique intercontinental effectué par la République populaire démocratique de Corée est une contre-mesure de mise en garde face à la gravité de la situation. Néanmoins, les États-Unis et quelques pays qui les suivent aveuglément ont convoqué par la force une nouvelle séance, qui restera comme une honte dans l'histoire de l'ONU pour avoir mis illégalement en cause la République populaire démocratique de Corée, qui a exercé le droit de légitime défense juste et indéniable d'un État souverain, reconnu par le droit international, y compris la Charte des Nations Unies, et conféré de manière équitable à tous les États Membres de l'ONU. Je

dénonce fermement et rejette catégoriquement la pratique injuste et anormale, répétée une fois encore au Conseil de sécurité, qui consiste à traiter injustement l'exercice légitime du droit de légitime défense par la République populaire démocratique de Corée, à la demande scélérate des États-Unis et de leurs partisans.

Il y a seulement 11 jours, dans cette salle (voir S/PV.9499), les États-Unis ont mis leur veto au projet de résolution sur le règlement de la situation au Moyen-Orient (S/2023/970), au motif qu'il ne mentionnait pas le droit de légitime défense d'Israël, cautionnant ainsi le massacre de civils par Israël comme un exercice légitime du droit de légitime défense. Ce comportement tourne en dérision la Charte des Nations Unies et témoigne d'un mépris pour elle, marquant ainsi le summum de la tragicomédie, alors que les États-Unis s'en prennent aujourd'hui à l'exercice du droit de la légitime défense par la République populaire démocratique de Corée, une mesure d'avertissement prise pour faire face à la provocation militaire des États-Unis.

Sans la provocation intolérable des États-Unis et de la République de Corée, qui ont introduit un sous-marin à propulsion nucléaire dans la région de la péninsule coréenne tout en évoquant la fin du régime de la République populaire démocratique de Corée, allant ainsi à l'encontre des aspirations et du désir de la communauté internationale de terminer cette année complexe et malheureuse dans la tranquillité, les représentants des États Membres de l'ONU n'auraient pas à participer à la présente séance absurde et injustifiée pour argumenter pour ou contre le juste exercice du droit de légitime défense d'un État Membre de l'ONU, perdant un temps précieux qui serait mieux employé à débattre de questions importantes directement liées au maintien de la paix et de la sécurité internationales, telles que les massacres commis par Israël, quelques jours seulement avant le début de la nouvelle année.

À ce stade et alors que l'année 2023 touche à sa fin, la communauté internationale doit sérieusement se demander si la situation dans la péninsule coréenne serait aujourd'hui aussi extrême si les États-Unis et la République de Corée avaient renoncé à leurs actes de provocation militaire contre la République populaire démocratique de Corée, abandonnant l'illusion d'une posture de dissuasion élargie.

Comme le monde entier a pu le constater, on se souviendra sans doute de cette année comme l'année de tous les dangers, la situation concernant la sécurité militaire dans la péninsule coréenne et dans la région étant plongée dans une crise d'une gravité sans précédent en

raison de la frénésie d'un affrontement militaire irréfléchi. Du début à la fin de l'année, les États-Unis ont mené successivement plusieurs exercices militaires conjoints à caractère clairement agressif avec la République de Corée, notamment les opérations Ssangyong, un exercice conjoint de tirs massifs, et Ulchi Freedom Shield. Ils ont également publié la déclaration de Washington, une politique qui prévoit l'utilisation d'armes nucléaires contre la République populaire démocratique de Corée, et ont mis en place le prétendu Groupe consultatif nucléaire, dont la mission est de planifier, d'opérer et de mettre en œuvre une attaque nucléaire préventive.

Cette année, les États-Unis ont introduit dans la zone de la péninsule coréenne six sous-marins à propulsion nucléaire, dont le sous-marin nucléaire stratégique *USS Kentucky*, sous prétexte d'améliorer la visibilité fréquente des moyens stratégiques. Ils ont également fait entrer successivement des groupes aéronavals composés de porte-avions nucléaires, tels que l'*USS Nimitz* et l'*USS Ronald Reagan*, et déployé des bombardiers stratégiques B-1B et B-52H à plus de 20 reprises.

La région de la péninsule coréenne est littéralement devenue tant une zone d'entreposage des moyens nucléaires stratégiques des États-Unis que la zone la plus instable en termes de risque de guerre nucléaire, en raison du déploiement de moyens nucléaires stratégiques et des exercices militaires conjoints à grande échelle menés sans relâche par les États-Unis tout au long de l'année.

Cette réalité montre clairement que le cercle vicieux de l'aggravation de la situation à l'intérieur et autour de la péninsule coréenne est imputable à nul autre qu'aux États-Unis et à la République de Corée, qui ont unilatéralement alimenté les tensions militaires avec leurs discours et leurs actions.

Certains pays ne prêtent l'oreille qu'à l'argument biaisé des États-Unis et de la République de Corée, selon lequel ils auraient été contraints de renforcer leur position de dissuasion élargie sous prétexte de contrer les prétendues menaces nucléaires de la République populaire démocratique de Corée. C'est un exemple typique du deux poids, deux mesures extrême qui sape la vérité. La communauté internationale doit réfléchir au moins une fois aux préoccupations de sécurité de la République populaire démocratique de Corée, qui sont à l'opposé des États-Unis et de la République de Corée.

Les États-Unis et la République de Corée ont introduit de vastes forces armées agressives, y compris des sous-marins nucléaires et des bombardiers nucléaires

stratégiques, qui sont plus que suffisants pour réduire en cendres l'ensemble du territoire de notre pays, et ils mènent ouvertement et en permanence des exercices de guerre nucléaire provocateurs. De quoi s'agit-il si ce n'est d'une violation des intérêts de la République populaire démocratique de Corée en matière de sécurité ? Qui se rendrait face à un ennemi attaquant à l'épée ? Quel pays resterait indifférent ou sans défense face à des exercices militaires de grande envergure menés à sa porte par un État ennemi ? Un homme sans avenir comme ce canard boiteux qu'est le Président des États-Unis peut y être indifférent, mais ce ne sera jamais le cas de la République populaire démocratique de Corée, qui est un État souverain digne. Toute personne raisonnable peut aisément comprendre que les contre-mesures prises par la République populaire démocratique de Corée face aux menaces que font peser les États-Unis et la République de Corée sur sa sécurité constituent une réponse tout à fait raisonnable, normale et réfléchie.

Écrasé par le comportement autoritaire et arbitraire des États-Unis, le Conseil de sécurité est désormais réduit à un mécanisme d'injustice, qui autorise ouvertement une logique scélérate et la pratique du deux poids, deux mesures, au point de remettre en question l'identité du coupable plutôt que ce qui a été fait. La réalité actuelle montre clairement que la plus grande menace qui pèse sur la paix et la sécurité internationales provient du Conseil de sécurité lui-même. Tant que les actes illégaux et illicites et la politique de deux poids, deux mesures des États-Unis et de leurs partisans seront autorisés, le Conseil de sécurité ne sera aucunement qualifié d'un point de vue moral ou juridique pour traiter des questions relatives à la paix et à la sécurité internationales.

Si les États-Unis et les forces qui les suivent cherchent à nouveau à priver notre État de sa souveraineté, en réclamant l'application des résolutions du Conseil de sécurité assorties de sanctions illégales et injustifiées contre la République populaire démocratique de Corée, cela entraînera inévitablement le juste exercice du droit de la légitime défense d'un État souverain, inscrit dans la Charte des Nations Unies.

Nous saisissons cette occasion pour adresser une nouvelle fois un avertissement sévère aux États-Unis et à la République de Corée. S'ils poursuivent leurs menaces militaires imprudentes et irresponsables dans le but de porter atteinte à la souveraineté et aux intérêts de sécurité de la République populaire démocratique de Corée, ses forces armées ne resteront jamais de simples spectatrices et les provocateurs seront tenus entièrement responsables

de toutes les conséquences qui en découleront. À l'avenir, la République populaire démocratique de Corée continuera également de développer plus encore sa puissance stratégique afin d'endiguer et de contrôler toute menace émanant des États-Unis et de leurs partisans au moyen de contre-mesures immédiates, écrasantes et décisives. Elle travaillera aussi main dans la main avec la communauté internationale vertueuse pour instaurer un nouvel ordre international indépendant et pacifique, fondé sur les principes du respect de la souveraineté, de la non-ingérence dans les affaires intérieures, de la justice et de l'égalité.

Le Président (*parle en espagnol*) : Je donne maintenant la parole au représentant de la République de Corée.

M. Hwang (République de Corée) (*parle en anglais*) : Je vous remercie, Monsieur le Président, d'avoir organisé cette séance d'urgence du Conseil de sécurité. Je remercie également le Sous-Secrétaire général Khiari de son exposé.

La République de Corée condamne avec la plus grande fermeté le tir de missile balistique intercontinental effectué le 18 décembre par la République populaire démocratique de Corée et le lancement d'un missile balistique à courte portée le 17 décembre, conçu pour prendre directement pour cible la République de Corée. La République populaire démocratique de Corée poursuit ses provocations irresponsables et le développement de ses programmes nucléaires et de missiles balistiques illégaux, en violation de multiples résolutions du Conseil. Il est d'ailleurs déplorable de voir le régime de Pyongyang gaspiller ses maigres ressources pour développer son programme d'armes de destruction massive, alors qu'il ferme les yeux sur les souffrances de son propre peuple et ne se préoccupe que d'une poignée de membres de la classe dirigeante qui sont fidèles au régime à Pyongyang. Si rien n'est fait, la République populaire démocratique de Corée pourrait s'enhardir à se livrer à de nouvelles provocations, menaçant l'ensemble de la communauté internationale. Je suis certain qu'aucun membre du Conseil ne souhaite cela.

Le Conseil a exprimé sa détermination à prendre de nouvelles mesures importantes en cas de provocations de la République populaire démocratique de Corée concernant la résolution 2397 (2017). Pourtant, nous n'avons rien fait au fil des ans et, entre-temps, la fréquence et l'intensité des provocations de la République populaire démocratique de Corée se sont considérablement accrues. Le lancement de plus de 100 missiles balistiques, dont 13 missiles balistiques intercontinentaux, et celui de trois prétenus satellites depuis l'année dernière est sans précédent, même en comparaison avec le nombre de tirs de missiles

effectués par la République populaire démocratique de Corée au cours des trois dernières décennies. Comme je l'ai souligné aux précédentes séances, il est profondément inquiétant de voir cet organe acculé dans une impasse et ridiculisé par la République populaire démocratique de Corée. Alors que le Conseil reste incapable de faire front commun pour condamner ces dangereuses provocations, et encore moins pour prendre des mesures afin d'y répondre, le régime de Pyongyang se dirige à présent à toute allure vers le point de non-retour.

En outre, ma délégation souligne également que la question de la République populaire démocratique de Corée n'est plus une question régionale. Elle propage déjà l'insécurité dans d'autres parties de la planète et menace la vie des gens ordinaires partout dans le monde. Nous voyons des munitions et des armes de la République populaire démocratique de Corée dans des guerres et des conflits. De nombreuses banques et entreprises du monde entier sont attaquées par des pirates informatiques nord-coréens. Les revenus générés par des activités illicites, telles que le vol de cryptomonnaie, et les travailleurs à l'étranger, en violation directe des résolutions pertinentes du Conseil de sécurité, sont ensuite drainés vers ses programmes d'armes de destruction massive.

Ma délégation souhaite appeler l'attention du Conseil sur le fait que la menace nucléaire posée par la République populaire démocratique de Corée est entrée dans une nouvelle phase depuis l'année dernière. La République populaire démocratique de Corée a officiellement annoncé la possibilité d'employer des armes nucléaires tactiques en 2022, puis a adopté en septembre de la même année une loi qui a abaissé le seuil d'emploi des armes nucléaires et même ouvert la porte à une attaque nucléaire préventive. De plus, le dirigeant nord-coréen, Kim Jong Un, a supervisé et encadré de nombreux exercices d'unités militaires nord-coréennes sur le terrain en vue du déploiement et de l'emploi d'armes nucléaires tactiques. Du point de vue de la sécurité de la République de Corée, ce ne sont pas seulement les missiles balistiques intercontinentaux, mais l'ensemble de ses programmes de missiles balistiques, y compris les missiles balistiques à courte portée, qui constituent une menace grave pour notre sécurité nationale. Face à une menace aussi dangereuse et existentielle, la République de Corée doit prendre, et prendra, toutes les mesures nécessaires pour protéger la vie et la sécurité de sa population en maintenant un dispositif robuste associant la défense et la dissuasion. Nous œuvrerons sans relâche pour répondre aux provocations incessantes de la République populaire démocratique de Corée, en coopération avec les États-Unis et le Japon.

Nous déploierons des efforts inlassables et remporterons la bataille de la détermination face à la République populaire démocratique de Corée. Dans le même temps, nous réaffirmons notre position selon laquelle la porte du dialogue et des négociations reste grande ouverte, sans aucune condition préalable.

La République populaire démocratique de Corée cherche une nouvelle fois à rejeter la responsabilité sur d'autres dans une tentative fallacieuse de justifier les tirs illégaux de missiles balistiques. Cependant, il ne faut pas mettre la charrue avant les bœufs. Les menaces toujours plus nombreuses posées par les programmes nucléaires et balistiques illégaux de la République populaire démocratique de Corée sont la raison même pour laquelle nous renforçons notre coopération avec les États-Unis en matière de dissuasion élargie, et non l'inverse. Le 17 décembre, veille du tir de missile balistique intercontinental et jour du douzième anniversaire de la mort de Kim Jong Il, père et prédécesseur de l'actuel dirigeant nord-coréen, le *Rodong Sinmun*, journal officiel du Parti du travail de la République populaire démocratique de Corée, a exalté le défunt dirigeant pour la grande réussite historique nationale du programme d'armement nucléaire. Il s'agit là d'un nouvel exemple qui montre clairement que les tirs de missiles de la République populaire démocratique de Corée, et notamment de missiles balistiques intercontinentaux cette fois-ci, suivent son propre cahier des charges.

Face à une menace aussi sérieuse, le Conseil doit rester uni et parler d'une seule voix. À cet égard, ma délégation exhorte les deux membres permanents qui hésitent à prendre des mesures de sanctions supplémentaires à au moins se joindre à nous pour envoyer les trois messages suivants. C'est le terrain d'entente sur lequel, je suis certain, le Conseil, qui a la responsabilité principale du maintien de la paix et de la sécurité internationales, peut se mettre d'accord malgré les divergences de vues sur des sanctions supplémentaires.

Premièrement, le Conseil doit condamner les provocations incessantes de la République populaire démocratique de Corée et la poursuite du développement de ses programmes nucléaires et de missiles balistiques.

Deuxièmement, le Conseil doit réaffirmer l'objectif de dénucléarisation complète, vérifiable et irréversible de la République populaire démocratique de Corée, comme convenu à plusieurs reprises dans de multiples résolutions du Conseil.

Troisièmement, le Conseil doit insister sur l'importance de mettre pleinement en œuvre toutes ses résolutions pertinentes, dont les régimes de sanctions sont les plus vastes et les plus complets en termes d'objet, de portée et de niveau.

C'est le strict minimum derrière lequel le Conseil doit s'unir et le point de départ nécessaire pour inverser

la tendance à l'impunité dont bénéficie la Corée du Nord.

Adoptons une position unifiée pour inverser la tendance actuelle. Agissons avec détermination au nom du Conseil de sécurité.

La séance est levée à 16 h 30.